

Mairie de
Causse et Diège

Loupiac
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Président : Serge MASBOU

Secrétaire de séance : Isabelle DELAIRE

Présents : Lionel CARRIERE, Martine MERCADIER, Michel HENIN, Vincent SERIEYSSOL, Jérôme CALMETTES, Sébastien ISSALIS, Cédric MACOUIN, Pierre GONDON, Christophe CARSAC, Florie VALLET, David SOULIER, Yves FAVRE, Isabelle DELAIRE

Absents : Véronique CONTESSE donne pouvoir à David SOULIER

Approbation du règlement intérieur de la Marelle :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le règlement de la Marelle comprenant un paragraphe relatif à la crise sanitaire, pouvant être modifié selon les critères d'exigences gouvernementales.

Délégué à la sécurité routière :

Yves FAVRE est nommé correspondant à la sécurité routière pour la durée du mandat.

Délégué Aveyron Culture :

Christophe CARSAC est nommé délégué à la Mission Départementale Aveyron Culture.

Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs :

Ont été élus délégués : Serge MASBOU, Yves FAVRE, Lionel CARRIERE

Ont été élus suppléants : Isabelle DELAIRE, David SOULIER, Pierre GONDON

Acquisitions foncières Îlot Loupiac :

Aux fins de signatures des compromis de vente entre les conjoints AYMERIC et Madame CABRIES, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, et mandate le Maire pour la signature des compromis de vente dans les conditions qui suivent :

- vente CABRIES pour un montant de 85 000€
- vente AYMERIC pour un montant de 90 000€

Questions diverses :

- ▶ une première réunion de présentation aux élus concernant le projet de l'Îlot Loupiac aura lieu le 31 juillet à 14H00.
- ▶ Serge MASBOU se présente au conseil d'administration de l'Association des Maires de l'Aveyron.
- ▶ un recensement des haies empiétant sur le domaine public va être fait afin d'informer les particuliers de leur devoir d'élagage.

La séance est levée à 20H30.

